

## Réunion du CC Environnement et Développement Durable

### *CR Plénière du 29 Octobre 2019*

---

#### **Présents :**

- Vincent RAPP — Marie-Claire Labedan
- Nathalie de Bernard – Olivier Toucheboeuf - Patrick Grande- Patrick Vidal – Joseph Gonzalés

#### **Excusé :**

- Anne-Lise Camus – Guillaume Pomeret

#### **Centrale à Béton**

- Dossier toujours au tribunal, jugement au mieux fin 2020. La mairie maintient sa position de refus, s'ils perdent ils iront au conseil d'état.
- Garrouste a redéposé une déclaration ICPE. L'ICPE peut être attaquée dans les 2 mois, et ce sont les documents en cours qui sont applicables (donc le PLUIH actuel – à confirmer par l'avocat de la mairie). La municipalité va demander à l'avocat s'il est utile que Flourens en Eveil conteste également l'ICPE.
- Lors de la réunion avec Toulouse Métropole la semaine dernière, quelques pistes de terrain alternatifs ont été présentées.
- A.Rambert envisage d'organiser une réunion avec les entreprises de la ZI en Novembre, un des sujets sera la centrale à béton.
- Joseph pose la question s'il est envisageable de faire classer la zone industrielle en ISO14001. Nathalie va préparer une fiche synthétique sur ce sujet.

#### **Production d'énergie renouvelable**

- En 2018 le site de l'école élémentaire avait été retenu pour un projet de panneaux Photovoltaïques. La municipalité a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), il n'y a pas eu de réponse. Elle a préparé une convention pour 20 ans, au bout des 20 ans l'installation reviendra à la commune. La municipalité souhaite une petite rétribution mensuelle, de manière à couvrir les frais éventuels de remise en état au bout des 20 ans.
- Le comité consultatif propose d'organiser une réunion publique pour présenter le projet ENR. Ce sera l'occasion de présenter le CC et de tenter de recruter ! P.Grande va organiser cette réunion avant fin

Décembre (Intro du CC, faire venir Citoyen ENR).

La municipalité ne peut pas organiser cette réunion (pendant la pré-campagne électorale) mais peut diffuser l'information par mail, sur le Regards, sur le panneau d'affichage, etc..

## **TEN**

- Le projet TEN a été retenu. Il groupe l'ensemble des thèmes du CC :
  - Trame verte et bleue
  - Gestion des talus à forte pente
  - Gestion des sentiers
  - Gestion du lac et de son bassin versant
  - Zone sensible du Noncesse
  - Valorisation de la biodiversité
  - Pollution lumineuse

Le conseil départemental peut fournir des supports ingénierie gratuits avec des spécialistes.

Les actions « TEN » ont trois ans pour se mettre en place.

Pour la pollution lumineuse, l'idée est plutôt d'éteindre 1 lampadaire sur 2 et d'équiper 1 sur 2 avec des cellules.

Il est proposé de présenter rapidement TEN à la réunion Citoyen ENR de Décembre et d'informer d'une réunion publique dédiée à venir au printemps après les élections.

Prochaine réunion plénière après les élections (Mars)

Prochaine réunion interne fin Janvier (vers le 20-25). Nathalie De Bernard la prendra en charge.